

# POLITIQUE DE PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

La présente Politique consigne les mesures et pratiques que LE CLUB DE SOCCER BORÉAL (ci-après « CSBRN ») a mis en place afin d'encadrer sa gouvernance à l'égard des renseignements personnels et de protéger les renseignements personnels de ses employés, ses dirigeants, ses clients, potentiels ou actuels, ses consultants, ses membres, ses administrateurs ou toutes autres personnes. Elle vise également le traitement des renseignements personnels recueillis par LE CLUB DE SOCCER BORÉAL, par un moyen technologique et s'applique aussi à l'égard du site Internet ainsi que par tous les sites Internet contrôlés et maintenus par LE CLUB DE SOCCER BORÉAL.

Dans la présente Politique, l'expression « renseignement(s) personnel(s) » désigne tout renseignement recueilli par LE CLUB DE SOCCER BORÉAL qui permet, seul ou conjointement avec d'autres renseignements, d'identifier directement ou indirectement toute personne concernée par le renseignement personnel. Les renseignements suivants sont des exemples de renseignements personnels que LE CLUB DE SOCCER BORÉAL collecte :

- Adresse résidentielle
- Genre
- Numéro de téléphone résidentiel
- Numéro d'assurance sociale (ci-après le « NAS »)
- Renseignements médicaux
- Renseignements financiers (e.g. compte bancaire)
- État civil et renseignements connexes
- Renseignements sur les personnes à charge
- Dossier disciplinaire
- Date de naissance

De manière générale, les coordonnées professionnelles ou d'affaires d'une personne ne constituent pas des renseignements personnels, par exemple le nom, le titre, l'adresse, l'adresse courriel ou le numéro de téléphone au travail d'une personne. Les renseignements personnels qui ont un caractère public en vertu de la loi ne sont pas considérés par la présente politique.

La présente Politique a pour objet principal de vous informer :

- Détailler les pratiques et les politiques de gouvernance du CLUB DE SOCCER BORÉAL en matière de collecte, d'utilisation, de communication et de protection des renseignements personnels.
- Des différentes mesures de sécurité mises en place par le CLUB DE SOCCER BORÉAL afin de protéger le caractère confidentiel des renseignements personnels.
- De vous informer de vos droits d'accès, de rectification des renseignements personnels et de la possibilité de retirer votre consentement à certaines utilisations ou communications de vos renseignements personnels.

La présente Politique ainsi que toute version modifiée de celle-ci sont assujetties à la législation applicable dans la province de Québec au Canada.

## **COLLECTE, UTILISATION ET COMMUNICATION**

LE CLUB DE SOCCER BORÉAL collecte des informations qui sont liées directement à ses activités. Dans la mesure du possible, ces renseignements seront recueillis directement auprès de la personne en cause. La quantité et le type de renseignements recueillis se limiteront à ce qui est nécessaire aux fins déterminées par la nature de la relation de la personne auprès du club. LE CLUB DE SOCCER BORÉAL pourra communiquer des renseignements personnels en cas de nécessité, selon les fins auxquels ils sont destinés.

## **MESURES DE SÉCURITÉ**

LE CLUB DE SOCCER BORÉAL prend des mesures de protection physiques, technologiques, contractuelles et administratives adéquates pour protéger vos renseignements personnels et diminuer les risques d'atteintes aux renseignements personnels tels que des accès, des utilisations, des communications ou la destruction non autorisée des renseignements personnels.

- Les fournisseurs de services informatiques du CLUB DE SOCCER BORÉAL sont contractuellement tenus de respecter différentes obligations en matière de sécurité qui impliquent notamment une validation périodique des pratiques et processus de sécurité et ainsi qu'une veille continue des composantes logicielles du Site Web et de leur mise à jour.

Outre ces mesures, LE CLUB DE SOCCER BORÉAL prévoit entre autres :

- Une politique interne de gestion des accès pour ses employés. Selon cette politique seuls nos employés pour lesquels il est nécessaire d'accéder aux renseignements personnels afin d'accomplir leurs fonctions peuvent y accéder.
- Une politique interne de protection des renseignements auxquels sont soumis les employés du CLUB DE SOCCER BORÉAL pour s'assurer l'intégrité, la disponibilité et la confidentialité des renseignements personnels.
- Un registre des incidents de confidentialité, qui aide LE CLUB DE SOCCER BORÉAL à inventorier les incidents, mineurs ou majeurs, porte atteinte à vos renseignements personnels afin de s'assurer que ces incidents ne se reproduisent plus et d'identifier les mesures nécessaires.
- Un calendrier de conservation des renseignements personnels, afin de s'assurer que les renseignements personnels sont détruits lorsqu'ils ne sont plus requis aux fins susmentionnées et que la loi n'exige plus leur conservation.
- Un plan de réponse aux incidents de confidentialité, qui permet au CLUB DE SOCCER BORÉAL de répondre efficacement et rapidement aux atteintes à vos renseignements personnels.
- Une journalisation des accès à vos renseignements personnels.

Malgré ces différentes mesures, il reste néanmoins impossible pour LE CLUB DE SOCCER BORÉAL de garantir la sécurité des renseignements personnels qui lui sont confiés. Si vous suspectez que vos renseignements personnels conservés par LE CLUB DE SOCCER BORÉAL ont été compromis, veuillez à communiquer à notre responsable de la protection des renseignements personnels.

## **CONSERVATION ET DESTRUCTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

Conformément à nos procédures de conservation et de destruction sécuritaire des renseignements personnels, nous ne conservons les renseignements personnels que pour la durée nécessaire à l'accomplissement des fins auxquels ils sont rattachés ou pour la durée requise pour nous conformer à nos obligations statutaires, selon la plus tardive de ces échéances.

## **ACCÈS AUX RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

Les données transmises au CLUB DE SOCCER BORÉAL directement ou recueillies par le CLUB DE SOCCER BORÉAL sont accessibles uniquement par l'équipe en place, et ce de façon sécurisée. Si vous souhaitez accéder à vos renseignements personnels et/ou modifier ceux-ci, vous pouvez contacter le responsable de la protection des renseignements personnels à cet effet.

*Responsable de la protection des renseignements personnels  
Sylvain Desnoyers  
Directeur général  
819-797-5771*

## **PROCESSUS DE DESTRUCTION**

À la fin de la durée de conservation ou lorsque les renseignements personnels ne sont plus nécessaires, LE CLUB DE SOCCER BORÉAL s'assurera de les détruire ou de les anonymiser. La destruction de renseignements par le CLUB DE SOCCER BORÉAL doit être faite de façon sécuritaire, afin d'assurer la protection de ces renseignements.

## **QU'EST-CE QUI CONSTITUE UN INCIDENT DE CONFIDENTIALITÉ?**

Au sens de la loi, un incident de confidentialité correspond à tout accès, utilisation ou communication non autorisées par la loi d'un renseignement personnel, de même qu'à la perte d'un renseignement personnel ou à toute autre atteinte à sa protection. Par exemple, un incident de confidentialité pourrait se produire lorsqu'un membre de l'équipe communique des renseignements personnels au mauvais destinataire ou si l'organisation est victime d'une cyberattaque (hameçonnage, rançongiciel, etc.).

## **PROCÉDURE DE TRAITEMENT D'UN INCIDENT DE CONFIDENTIALITÉ**

Voici la procédure du CLUB DE SOCCER BORÉAL s'il y a motif de croire qu'un incident de confidentialité, selon la définition établie précédemment, a eu lieu :

- 1- Prendre des mesures pour diminuer les risques et éviter de nouveaux incidents.
- 2- Évaluer si l'incident présente un risque de préjudice sérieux (si cas échéant poursuivre avec l'étape sous-jacente).
- 3- Aviser la Commission d'accès à l'information et les personnes concernées.
- 4- Mettre en place d'autres mesures afin de diminuer les risques et éviter de nouveaux incidents.
- 5- Inscrire l'incident au registre.
- 6- Réviser le processus en continu.

## **RESPONSABILITÉ**

La présente politique est approuvée par le conseil d'administration et le responsable de la protection des renseignements personnels du Club de soccer Boréal, dont les coordonnées d'affaires sont les suivantes :

*Responsable de la protection des renseignements personnels*  
*Sylvain Desnoyers*  
*Directeur-general@soccerboreal.org*  
*(819) 797-5771*

Pour toute demande, question ou commentaire dans le cadre de la présente politique, veuillez communiquer avec le responsable par courriel.

## **DÉLAIS DE NOTIFICATION DES INCIDENTS**

Dans le cas où un incident de confidentialité comprend un préjudice sérieux, le CLUB DE SOCCER BORÉAL s'engage à notifier la Commission d'accès à l'information et les personnes concernées dans les plus brefs délais ou dans les 30 jours suivant l'incident.